



Paris, le 2 octobre 2017

à M. Stéphane Richard  
Président Directeur Général du  
Groupe Orange

78, rue Olivier de Serres 75505  
Paris Cedex 15

Objet: Préavis de grève Orange SA.

Monsieur,

La fédération Sud-Ptt dépose un préavis de grève de 24 heures pour le mardi 10 octobre 2017. Il concerne l'ensemble du personnel des services d'Orange SA, salarié-es de droit privé et fonctionnaires, y compris les services cycliques.

Ce préavis est déposé dans le cadre du mouvement social contre la réforme du droit du travail et de la journée d'appel à la grève dans la fonction publique. Sud revendique :

Sud revendique :

- L'arrêt de la réforme en cours du code du travail.
- Le retrait des ordonnances
- L'abandon de la réinstauration du jour de carence.
- L'abandon de l'augmentation de la CSG.
- L'amélioration des conventions collectives et le maintien de la hiérarchie des normes.
- Des augmentations de salaires et une prime de 500€ tout de suite pour tous les salarié-es du groupe Orange et le 13e mois
- La reconnaissance des qualifications immédiate des salarié-es qui n'ont pas eu de promotion depuis 10 ans.
- Des créations d'emplois immédiates, des embauches en contrat à durée indéterminée afin de combler les nombreux départs en TPS, retraites.
- L'amélioration des conditions de travail et diminution de la charge de travail.
- La réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour la Fédération Sud  
Christian Pigeon